



## **Rentrée 2020 : Suppression de 2010 h de cours en lycée et collège** **Rentrée 2021 : Suppression de plus de 1000 h en collège : ça suffit !**

L'intersyndicale de l'Education FNEC-FP FO, FSU, La CGTR EDUC'ACTION, SAIPER-UDAS, SE UNSA, SGEN CFTD, SNALC et SUD EDUCATION, a décidé de ne pas participer au comité technique académique de ce vendredi 29 janvier car les moyens alloués à l'académie de La Réunion pour la prochaine rentrée ne répondent pas aux besoins exprimés par les collègues pour améliorer les conditions d'enseignement dans un contexte sanitaire inédit.

On le constate tous, entre mars 2020 et janvier 2021, aucun réel plan de recrutement n'a été mis en œuvre. Au contraire, partout, le chaos se poursuit. Télétravail et enseignements hybrides sont imposés au mépris de la réglementation, des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Aucune mesure répondant à la situation sanitaire n'a été prise. Le ministre doit respecter ses obligations d'employeur : réunion des CHSCT, fourniture des masques adaptés, dépistage et vaccination pour les personnels qui en font la demande, réel suivi médical des personnels avec création des postes de médecins de prévention nécessaires, abrogation du jour de carence avec effet rétroactif ...

De nouvelles suppressions de postes sont annoncées au CTM pour la rentrée 2021 à La Réunion :  
- **Suppression de 70 postes dans le second degré avec plus de 1000 h de cours en collège !**  
- **Dans le 1<sup>er</sup> degré, les 135 créations de postes sont largement insuffisantes pour tenir les engagements ministériels (grande section à 24, dédoublement en éducation prioritaire et décharges - même minimales - de direction)**

Crise sanitaire ou pas, le ministre Blanquer continue son entreprise de destruction de l'Ecole Publique ! Ces mesures mises en place par le biais de réformes désorganisent les établissements, dégradent le service public d'éducation, déstructurent les parcours scolaires et démantèlent la cohérence des enseignements. Les personnels défendent leur droit à instruire, et à l'instruction des élèves. Ils n'acceptent pas la remise en cause de leur travail, la casse du baccalauréat....

Face au déni du ministre devant l'obstination de maintenir ses réformes et de l'absence d'un vrai dialogue, d'une réelle concertation et des conditions de tenue du CTA en hybride qui ne permet pas un échange et une communication correcte, l'intersyndicale de l'Education appelle les personnels à manifester **devant le rectorat le vendredi 29 janvier 2021 à partir de 13 h 30** et à établir leurs cahiers de revendications dans chaque établissement, école et service pour exiger l'arrêt de ces suppressions de postes, des créations de postes à la hauteur des besoins, le recrutement immédiat de personnels pour faire face à la situation, notamment en titularisant les contractuels et en ayant recours aux listes complémentaires.